

01 ESSENTIEL LA RÉUNION

AOÛT 2025 N° 5

FICHE FILIÈRE Filière Viande bovine

La production de viande bovine à La Réunion s'établit à 1 468 tonnes équivalent carcasses en 2024, couvrant ainsi 50 % des besoins locaux en viande fraîche et 19 % du marché global (frais, congelé et transformé). La demande reste couverte par les importations.

La filière compte une seule coopérative, la SICA REVIA (Société d'Intérêt Collectif Agricole). Elle représente 85 % de la production locale et rassemble un peu plus de la moitié des éleveurs. Les indépendants sont nombreux mais élèvent de petits effectifs. Parmi les trois types d'élevage bovin à La Réunion, les naisseurs-engraisseurs sont les plus représentés (45 % des élevages et 64 % du cheptel).

I. Évolution de la filière à La Réunion

Historique de la filière

À la fin des années 70, le Plan d'Aménagement et le classement des Hauts entérinent la volonté politique de créer une activité économique dans les Hauts de l'île. La priorité est donnée à l'élevage bovin, viande et lait. En 1979, la filière viande bovine se structure autour de la coopérative SICA REVIA. Auparavant, les animaux étaient importés vivants pour être engraisés localement.

À la fin des années 80, pour découper et conditionner la viande, un outil de transformation a été créé. Cette activité a été reprise par la SICA VIANDE PAYS.

En 1995, la SEDAEL (Société d'Etude, de Développement, d'Amélioration de l'Élevage Local) est développée pour orienter le schéma génétique de la filière viande. Composée de vaches de bonne qualité génétique et sanitaire, cette exploitation assurera la production de taureaux et génisses pour la reproduction.

La filière bovine aujourd'hui

En 2020, la filière valorise 10 000 ha sur les 38 800 ha de surface agricole totale de La Réunion (2ème sole agricole après la canne).

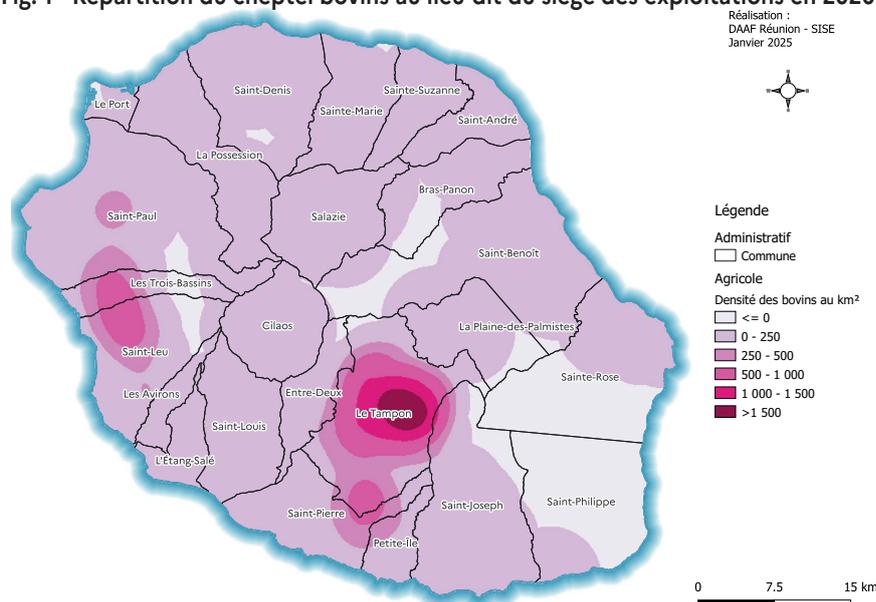
Les Hauts de l'île sont orientés vers la production fourragère et l'élevage de bovins naisseurs (Fig. 1). La zone littorale profite de la disponibilité en sous-produits de la canne, du potentiel herbager et de l'irrigation pour l'engraissement des brouards.

Afin de répondre au mieux aux problématiques sanitaires rencontrées,

un plan global de maîtrise sanitaire bovin a été mis en place (PGMSB) en 2020. Ce plan a été construit en partenariat avec les filières lait et viande, le GDS (Groupe de défense sanitaire), la chambre d'agriculture, le conseil départemental et l'Etat.

Depuis le 1er janvier 2023, la filière s'appuie sur le plan de développement A.V.E.N.I.R : ambition, volume, excellence, notoriété, innovation et régularité. Ce plan fixe différents objectifs à l'horizon 2030 (qualité

Fig. 1 - Répartition du cheptel bovins au lieu-dit du siège des exploitations en 2020



Sources : IGN – BD Carto et BD Topo, Agreste – Recensement agricole 2020

de la viande produite, évolution des pratiques en exploitation, professionnalisation des élevages...).

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

La SICA REVIA

La SICA REVIA est l'unique coopérative regroupant les éleveurs bovins de la filière viande à La Réunion. Elle fournit à ses adhérents des services et équipements (transports d'animaux, découpes des carcasses, conseils techniques, etc.).

Ces dernières années, le nombre d'exploitations reste stable et le nombre d'éleveurs augmente car les cheptels se regroupent sous forme sociétaire, améliorant ainsi les conditions de travail des éleveurs.

En 2024, elle compte 361 éleveurs répartis sur 298 exploitations. Ils représentent 85 % de la production bovine de l'île.

Les éleveurs de la filière organisée

Les ateliers de la filière organisée sont de trois types : 188 ateliers naisseurs, 70 ateliers engraisseurs et 36

ateliers naisseurs/engraisieurs.

La coopérative dispose également de 4 éleveurs de veaux de boucherie adhérents mais actuellement sans production.

Les animaux élevés à La Réunion pour leur viande sont principalement de races Limousine, Blonde d'Aquitaine, Salers, Aubrac et Charolaises.

En 2022, des fermes de référence pour les 3 grandes familles d'éleveurs ont été mises en place. Elles se composent :

- pour l'élevage naisseur de 50 vaches allaitantes
- pour l'élevage engraisseur de 40 bovins engraisés par an
- pour l'élevage naisseur/engraisieur de 70 vaches.

Les éleveurs indépendants

Les éleveurs indépendants sont nombreux mais la taille de leur cheptel est très réduite, entre 5 et 10 bovins en moyenne. En 2020, ils étaient environ 250 mais la Leucose bovine a fortement diminué ce chiffre.

En 2024, ils représentent 15 % de la production de viande bovine locale.

L'interprofession ARIBEV

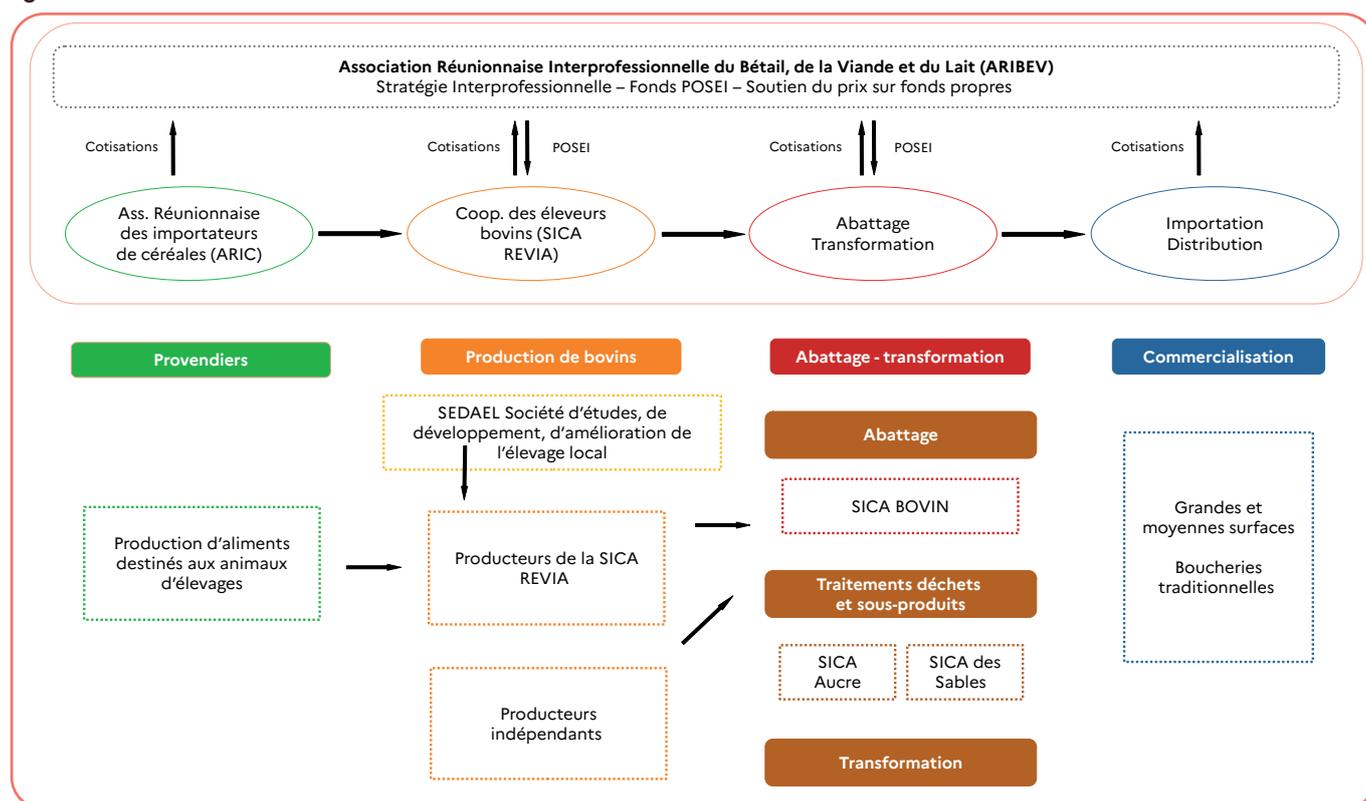
L'ARIBEV (Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail, de la Viande et du Lait) permet à la filière bovine de La Réunion de définir sa stratégie interprofessionnelle et de la mettre en œuvre de façon consensuelle entre les provendiers, les producteurs, les transformateurs, les importateurs et les distributeurs (Fig.2).

L'interprofession collecte les cotisations de ses membres, qu'elle redistribue au sein du comité de gestion FODEBO. Ces fonds permettent de financer des actions de développement pour la filière, soutenir le revenu des producteurs et accompagner la mise en marché des produits. Elle assure également la gestion des fonds issus du POSEI qu'elle reverse aux bénéficiaires.

La SEDAEL

La SEDAEL est un outil d'orientation du schéma génétique de la filière allaitante qui comprend deux activités. Avec un cheptel de 136 vaches de bonne qualité génétique et sanitaire, son exploitation est un outil important pour le développement

Fig. 2 - Gouvernance de la viande bovine à La Réunion



de la filière bovine. Elle réalise la production de taureaux et de génisses de reproduction.

L'exploitation a également une activité de pension visant à sélectionner les meilleurs reproducteurs et à les élever jusqu'à maturité. Elle dispose de plate-forme de démonstration et d'expérimentation pour les éleveurs et certains partenaires.

Les outils d'abattage et de transformation

-> L'abattoir : SICA BOVIN

Située à Saint-Pierre c'est l'unique structure d'abattage bovin agréée de l'île. Sa capacité d'abattage est de l'ordre de 1 600 tonnes.

L'abattoir est également dédié aux ovins, caprins et cervidés.

-> La transformation : SICA VIANDE PAYS

La SICA REVIA possède des participations dans l'outil de transformation SICA VIANDE PAYS. La structure est basée à Saint-Pierre, c'est une filiale de la coopérative des producteurs de porcs de La Réunion (CPPR). La SICA REVIA participe ainsi à l'industrialisation de la transformation de la viande qu'elle produit et à la distribution du Boeuf Pays vers les grandes et moyennes surfaces. Environ la moitié de la production bovine est transformée par la SICA VIANDE PAYS.

-> Les outils de traitement des déchets

Il existe deux unités de traitement des déchets d'abattoirs, de sous-produits d'origines animales et d'équarissages : la SICA Aucre et la SICA des Sables. Elles se trouvent à l'Etang Salé et constituent une filiale de la CPPR.

Les organismes de recherche

-> Le RITA

Le réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) est une spécificité des départements d'Outre-mer.

Le RITA a notamment recensé auprès

Le plan global de maîtrise sanitaire en élevage bovin (PGMSB)

Les efforts de production de la filière bovine à La Réunion ont été impactés par la Leucose bovine enzootique, une maladie affectant uniquement les bovins. L'éradication de cette maladie, annoncée par le Président de la République en 2019, a été planifiée par les professionnels, sous l'égide de l'état à partir de 2020. Celle-ci a contraint la production et a fortement impacté la commercialisation.

Afin d'assainir les élevages, les bovins positifs doivent être obligatoirement remplacés, ce qui a conduit à la perte de plus de 400 animaux reproducteurs. Les élevages adhérents à la SICA REVIA sont activement accompagnés par les techniciens de la coopérative. Les élevages indépendants, avec qui le contact est plus limité sont pris en charge par la chambre d'agriculture ou par la DAAF.

Grâce aux efforts de la filière, pour fournir des animaux reproducteurs indemnes, concomitant au suivi régulier de chaque éleveur non indemne, en avril 2024, les élevages de la SICA REVIA sont assainis à 81 % (avec une prévalence de 1,1 %). Les élevages indépendants sont officiellement assainis à 70 % mais la prévalence dans ces élevages s'élève à 9,5 % en moyenne.

L'accroissement du nombre d'élevages officiellement indemnes de LBE est signe d'une première phase réussie autour d'une dynamique collective. Ainsi la deuxième phase du PGMSB s'étendra jusqu'en 2027.

des éleveurs et de la SICA REVIA des attentes dans la maîtrise des risques vectoriels. Les chercheurs vont travailler sur des plans de contrôle contre les vecteurs de maladies en élevage.

-> Le CIRAD

C'est le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Présent à La Réunion depuis 60 ans, le CIRAD contribue au développement du territoire et à son rayonnement en océan Indien.

Depuis sa création, le pôle élevage du CIRAD accompagne le développement de l'élevage bovin à La Réunion (étude des fourrages, des systèmes de production, analyse des flux de biomasse à l'échelle du territoire...).

Les autres acteurs

-> Provendier

L'URCOOPA (l'union réunionnaise des coopératives agricoles) est adhérente à l'interprofession par l'ARIC. Il fournit l'aliment concentré aux éleveurs ainsi qu'un appui technique perm-

tant d'optimiser les plans d'alimentation. (Voir Fig. 2)

-> Chambre d'agriculture :

Des conseillers mènent des visites sur les exploitations afin de fournir des références techniques et économiques aux éleveurs.

L'établissement de l'élevage est un établissement d'utilité agricole créé par la chambre. Agréé par arrêt préfectoral, il assure l'identification des animaux, l'enregistrement des productions et performances des animaux. Il fournit des données de pilotage aux éleveurs, supervise les inséminations et mène des contrôles de performance.

-> GDS

Le groupement de défense sanitaire accompagne les élevages sur le plan sanitaire, notamment dans le cadre de l'éradication de la Leucose bovine.

-> ARP :

L'association réunionnaise de pastoralisme mène des actions d'accompagnement technique et de conseil sur

la création, la gestion et la valorisation des systèmes fourragers auprès des éleveurs de ruminants et équins réunionnais.

L'ARP travaille en collaboration avec les partenaires du RITA Animal et l'Institut de l'élevage sur le projet Nouv'afer (nouvelle méthode de transfert pour l'autonomie fourragère des élevages).

III. La production

Les chiffres de la production

La production totale de viande bovine s'établit à 1 468 tonnes équivalent carcasse en 2024, en baisse de 3 % par rapport au niveau de production de 2023 et de presque 20 % par rapport à 2020. La production de la filière organisée connaît une baisse moins marquée, elle décroît de 0,3% entre 2023 et 2024, passant de 1 212 à 1 208 TEC. (Fig. 6).

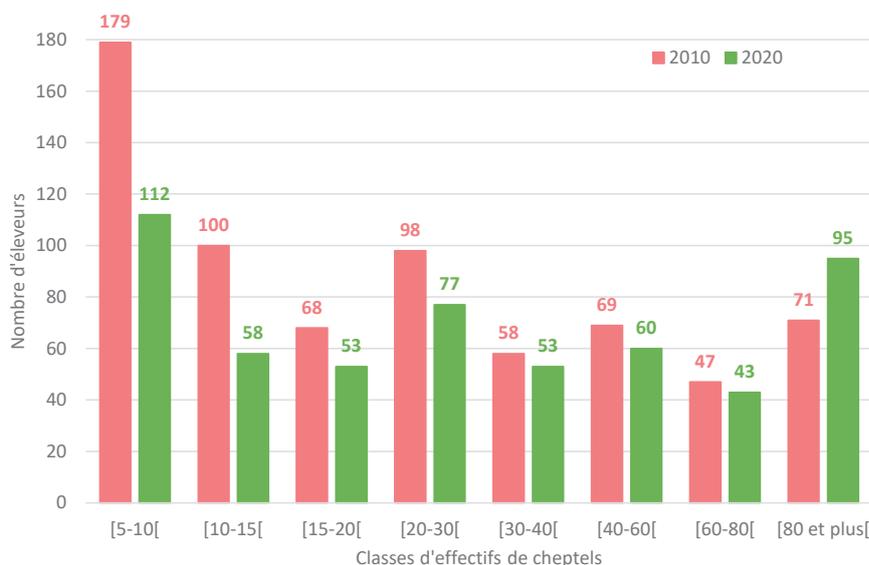
Après plusieurs années de baisse, les tonnages produits étaient en hausse en 2020 et 2021. La crise Covid ainsi que la Leucose ont fortement bousculé les équilibres de production et les plans précédents de développement de la filière. Selon la SICA REVIA, celle-ci devrait connaître une augmentation dès 2025, résultat d'un grand plan de recapitalisation du cheptel en parallèle de l'assainissement.

En 2023, selon les comptes de l'agriculture, la valeur de la production de viande bovine représentait 16,5 millions d'euros (en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière). La filière représente 9 % de la valeur générée par les filières animales, et 3 % de la valeur totale de la production agricole.

Les exploitations bovines

Entre 2010 et 2020 le nombre d'éleveurs bovin diminue à La Réunion. Au recensement agricole de 2020, 551 exploitations élèvent au moins 5 bovins alors qu'en 2010, l'île en recensait 691, soit une diminution de 20 %.

Fig. 3 - Evolution des effectifs de producteurs selon la taille du cheptel



Sources : Recensements Agricoles 2010 et 2020

Dans le même temps, le troupeau diminue avec moins d'intensité (- 6 % sur la période).

La perte d'exploitation bovine entre 2010 et 2020 concerne les petits élevages (moins de 10 bovins).

En 2020, 112 producteurs détiennent entre 5 et 10 bovins contre presque 180 en 2010. A l'inverse, les élevages de plus grandes tailles augmentent. En 2020, presque 100 éleveurs ont plus de 80 bovins alors qu'en 2010 ils étaient seulement 71. (Fig. 3)

Au dernier recensement agricole le cheptel bovin de La Réunion est composé de 22 000 têtes dont presque 40 % sont des vaches allaitantes, environ 30 % des bovins de moins de 1 an, 20 % de 1 à 2 ans et

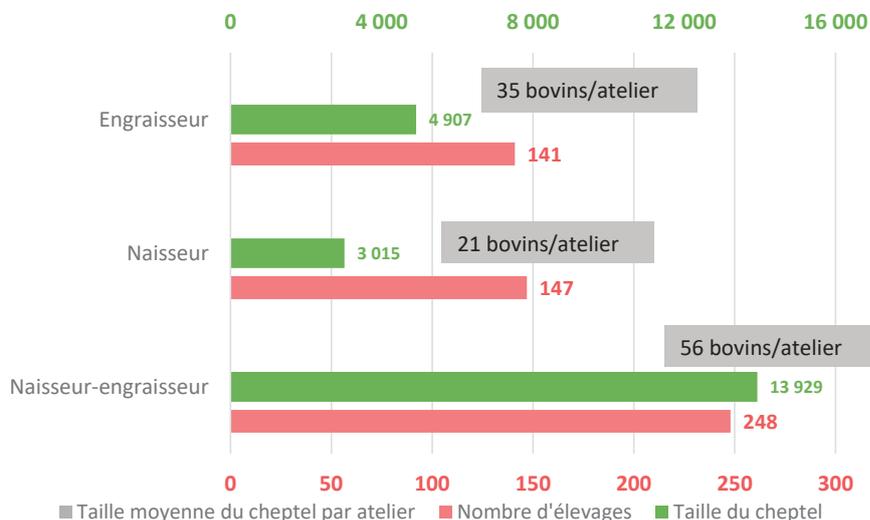
10 % de plus de 2 ans.

Les exploitations avec des ateliers naisseurs-engraisseurs sont les plus spécialisées dans la production de viande bovine. Ils représentent presque la moitié des élevages et concentrent les deux tiers du cheptel. Ces ateliers se composent d'en moyenne 56 bovins. (Fig. 4 et 5)

Les ateliers uniquement naisseurs ou engraisseurs représentent chacun environ un quart des élevages. (Fig. 4)

Les ateliers naisseurs se trouvent dans des exploitations diversifiées de petites tailles. Près d'un quart sont spécialisés en polyculture ou polyélevage et la moitié sont de dimensions économiques

Fig. 4 - Nombre d'éleveurs et composition du cheptel selon le type d'atelier



Source : Recensement Agricole 2020

micros. Ces producteurs élèvent en moyenne 21 bovins.

Les élevages uniquement engraisseurs sont davantage spécialisés dans la production laitière que dans la production de viande bovine. (Fig. 5)

IV. Le marché de la viande bovine

Le marché local

Le potentiel de développement de la filière est important, en 2023, la production locale couvre la moitié des besoins en frais, et 20 % du marché global (frais, congelé, transformé).

Environ la moitié de la production de la filière organisée est transformée par la SICA VIANDE PAYS puis écoulee dans la grande distribution, l'autre moitié est distribuée dans le réseau des artisans charcutiers (y compris ceux présents dans les grandes et moyennes surfaces).

Le marché du bœuf est segmenté, en différentes gammes, une « qualité premium », des produits à des prix plus accessibles et conditionnés différemment et de manière plus confidentielle une gamme de produits surgelés (viande pour cari, et steaks hachés).

Importations

En 2024, 6 280 tonnes équivalent carcasses de viande bovine ont été importées à La Réunion (viandes

Fig. 5 - Répartition des OTEX des élevages en fonction du type d'atelier

OTEX	Ensemble des exploit. bovines	Naisseur-Engraisseur	Naisseur	Engraisseur
Bovin viande	38 %	49 %	37 %	21 %
Polyculture, Polyélevage	21 %	19 %	23 %	22 %
Canne	10 %	9 %	12 %	11 %
Bovin lait	9 %	3 %	1 %	28 %
Autres élevages	12 %	12 %	14 %	8 %
Autres cultures	10 %	7 %	13 %	9 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Recensement Agricole 2020

congelées, fraîches, séchées, salées et produits préparés à base de viande de bovins).

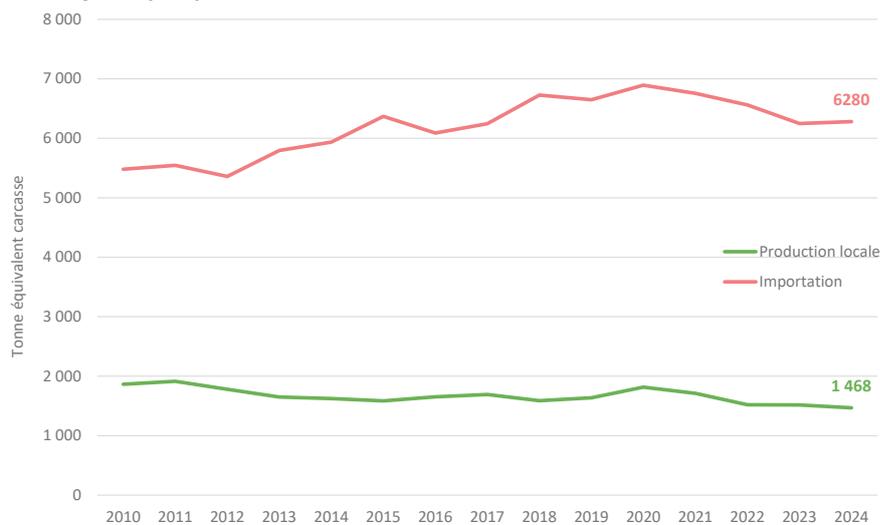
Après avoir augmenté de 25 % entre 2010 et 2020, les volumes importés sur l'île diminuent depuis 2020 (moins 9 % au total). (Fig. 6)

Les importations de viande fraîche

ont diminué de 26 % et celles congelées de 5 %.

Au total, en 2024, la moitié des importations de viande bovines entrent sous forme de steak hachés (3 242 TEC). Environ un quart est importé en viande fraîche et 20 % des importations sont des prépa-

Fig. 6 - Evolution des abattages contrôlés de bovins et des importations de viande bovine (y compris produits à base de viande)



Sources : Douanes - DAAF - Statistiques Agricoles Annuelles

Perspectives :

Dans le plan de souveraineté alimentaire de La Réunion, signé en octobre 2023, les acteurs de la filière ont ambitionné une croissance dynamique dès que l'éradication de la Leucose bovine sera atteinte et que la recapitalisation des cheptels sera effective. Ils se sont fixés comme objectif d'atteindre 2 120 tonnes équivalent carcasse à l'horizon 2030.

La filière souhaite poursuivre ses efforts pour une transition agro-écologique en mettant en place différentes bonnes pratiques, de plus en plus d'exploitations pourront alors obtenir ou renouveler leur certificat « Haute Valeur Environnementale ». La filière s'engage également dans une labellisation « Logo RUP ».

Enfin, le projet SEDAEL 2030 est organisé autour de trois axes, produire et valoriser les ressources fourragères accessibles sur la ferme de la SEDAEL - évaluer la multi-performance de la ferme - diffuser leurs savoir-faire.

Définitions

OTEX : L'orientation technico-économique est une classification européenne. Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (**PBS** : par un jeu de coefficient attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

L'essentiel sur la filière bovin viande

551 exploitations élèvent des bovins pour la viande en 2020



La filière organisée : 298 producteurs

85 % de la production est issue de la filière organisée



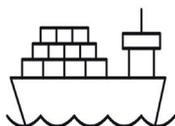
PRODUCTION DE VIANDE BOVINE EN 2024

1 468 tonnes équivalent carcasse

✓ 57 % des besoins du marché en frais

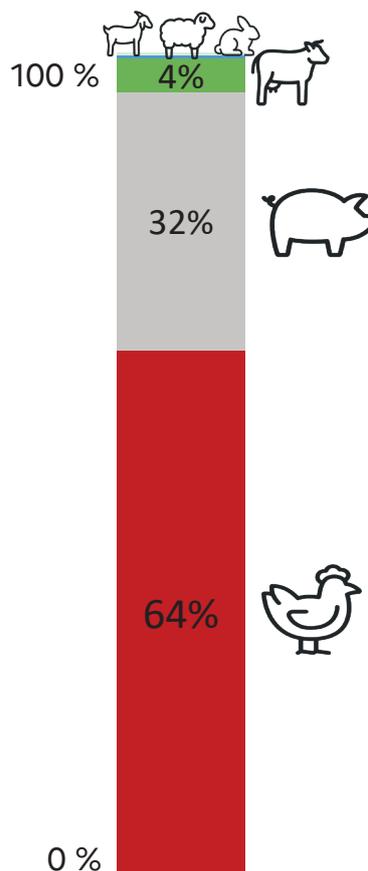
6 280

tonnes équivalent carcasse de viande bovine importées en 2024



(viande congelées, fraîches, fumées, salées et produits préparés à base de viande)

4 % de la viande produite à La Réunion est de la viande bovine



La filière bovin viande génère 9 % de la valeur totale de la production animale

